



- CONSTRUCTEUR BOIS - DÉTAILS TECHNIQUES PARTICULIERS PACK OSSATURE BOIS 2 (PKCOB2)

Mise à jour 13/02/2023

Objectifs :

Définir et réaliser les réservations des pré-cadres dans un mur à partir des dimensions des ouvertures.
Choisir et réaliser la meilleure solution de débord de toit en fonction du choix du client.
Réaliser les plans et les coupes de principe de solivage d'un plancher ou d'une dalle bois et déterminer les sections de solives à partir d'abaques ainsi que l'ensemble des éléments composant l'ossature horizontale.
Mettre en œuvre du bardage bois vertical ou horizontal ainsi que les différents habillages métalliques.
Comprendre et interpréter la réglementation sur les revêtements extérieurs en bois NF DTU 41.2

Contenu :

Partie théorique :

Présentation de différents pré-cadres en bois support de la menuiserie et de débords de toit.
Étude et dessin technique de pré-cadre et débords de toit avec explication des avantages et inconvénients pour chacune des méthodes.
Étude d'un solivage et dalle de plancher à partir de données orientant la conception.
Démarches pour la pose de bardage sur différents supports.

Partie pratique :

Réalisation et assemblage des pré-cadres avec pliage et pose de bavette pour la pièce d'appui et le larmier.
Réalisation d'un débord en échelle de toit et en fausse panne avec fixation des différents éléments.
Réalisation d'un solivage à l'échelle 1/2.
Taille de plusieurs assemblages de liaison solive-muraillière ou solive-poutre porteuse.
Mise en place de dalles assurant la stabilité horizontale et liaison avec l'ossature verticale.
Pose des larmiers et des différentes bavettes, suivi de la pose du bardage suivant plusieurs orientations.

Moyens Pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Salle de formation équipée de tables à dessin, ordinateurs et vidéoprojecteurs.
Apports théoriques et remise de supports papiers aux apprenants.
Enseignements de cours modulaires avec dossier de travail, exercices en salle et application des connaissances en atelier.
Caisses d'outillage individuelles.

Suivi et évaluation :

Feuilles d'émargements : signature par demi-journée.
Livrets individuels de suivi.
Évaluations théoriques et techniques en cours de formation.
Attestation de formation.
Questionnaire de satisfaction. Suivi post-formation.

Nature de la formation :

Développement des compétences avec acquisition de connaissances nouvelles.
Adaptation au poste de travail.

Public(s) concerné(s) :

Tous publics

Pré-requis :

Langue française niveau A2 minimum obligatoire, B1 souhaité. (CECRL).
Connaissances dans le bois ou bonne expérience dans le domaine de la construction.
Répondre aux objectifs du Pack COB 1.
Être motivé.

Aptitude :

Bonne condition physique, agilité, sens de l'équilibre, habileté, bonne vue, aptitude au travail en hauteur, rigueur, sens esthétique, vision dans l'espace, esprit de sécurité.

Modalités et délais d'accès :

Session en entrée permanente.
Rythme en continu.
Délais d'entrée en fonction des financeurs.
Dossier de candidature et entretien individuel d'admission.
Tests de positionnement pour individualisation du parcours.

Équipements nécessaires :

Tenue de travail
Chaussures de sécurité
Mètre, crayon et fournitures de bureau

Résultats

Pas de résultats à ce jour.

Informations codes :

NSF 234
Formacode 22313
Code ROME F1503 et F1501

Lieu :

Atelier Formations Toitures
14 Rue Dieudonné Costes
63800 COURNON D'Auvergne



Durée :

52,5 heures (soit 6 jours)
Durée ajustée en fonction des résultats de positionnement et des pré-requis.

Coût :

28 €/h maximum.
Tarif affiné selon individualisation du parcours.
Nous consulter. Devis joint au dossier.

Intervenants :

Agnès LE PREVOST
Responsable Pédagogique.
Formatrice en enseignement général.
Matthieu DUFOUR
Formateur en Charpente et Construction bois.
Titulaire du BAC STI Génie Civil, d'un BTS Systèmes constructifs bois et habitat, des CAP & BP Charpentier bois et d'une licence pro Diagnostic Maintenance et Réhabilitation du Patrimoine.

Nombre de participants :

1 à 16 requis

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Entrée en formation : Après vérification de l'adéquation entre le handicap et le projet professionnel.
Bâtiment : Accueil, toilettes, restauration et une salle d'enseignements adaptés.
Enseignement : Cours adaptés aux troubles dys.